

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales



Le 20 mai 2021

TABLE DES MATIÈRES

TOURISME

M. Melanson

L'hon. M^{me} Scott-Wallace

M. Melanson

L'hon. M^{me} Scott-Wallace

M. Melanson

L'hon. M^{me} Scott-Wallace

M. Melanson

L'hon. M. Higgs

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

CULTURE

M^{me} Thériault

L'hon. M^{me} Scott-Wallace

M^{me} Thériault

L'hon. M^{me} Scott-Wallace

SOINS DE SANTÉ

M^{me} Mitton

L'hon. M^{me} Shephard

M^{me} Mitton

L'hon. M. Crossman

BILINGUISME

M^{me} Conroy

L'hon. M. Higgs

SOINS DE LONGUE DURÉE

M. G. Arseneault

L'hon. M. Fitch

M. G. Arseneault

L'hon. M. Fitch

PERSONNES ÂGÉES

L'hon. M. Fitch

M. Gauvin

L'hon. M. Fitch

[Traduction]

TOURISME

M. Melanson (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Monsieur le président, il y a de bonnes nouvelles ce matin. La fin de semaine qui vient sera la première longue fin de semaine de notre saison de tourisme et de festivités estivales. J'espère qu'il fera beau, mais qui sait? Peu importe. Nous en profiterons certainement.

En 2017 a été annoncée une stratégie touristique selon laquelle les dépenses effectuées par les touristes ou les visiteurs dans notre province s'élèveraient en 2025 à 2 milliards de dollars. En 2017, ces dépenses se chiffraient à 1,3 milliard et en 2019, avant la pandémie de COVID-19, à environ 1,5 milliard. Je veux demander à la ministre du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture si elle peut prendre la parole et expliquer en quoi consiste actuellement la stratégie touristique pour que les dépenses effectuées par les touristes dans notre province s'élèvent à 2 milliards de dollars.

L'hon. M^{me} Scott-Wallace (Sussex-Fundy-St. Martins, ministre du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture, ministre responsable de l'Égalité des femmes, PC) : Monsieur le président, je suis contente d'avoir l'occasion de répondre à la première question aujourd'hui. Merci beaucoup.

Nous savons que le secteur touristique est très important et que, de plus, il a aussi été gravement touché par la pandémie. Nous pouvons examiner des promesses faites il y a deux ou trois ans, certes, mais personne n'aurait pu prévoir ce que nous avons vécu au cours de la dernière année sur le plan du tourisme.

Nous savons que le tourisme n'enregistrera pas de croissance cet été. Nous ne ferons pas croître notre industrie cet été, mais nous travaillons avec elle pour veiller à ce que, une fois la pandémie terminée, les entreprises soient solides et aient formé des gens. Les entreprises auront toutes les ressources qu'elles nous demandent, Monsieur le président. Ainsi, à la veille de la longue fin de semaine, que nous attendons avec impatience et dont nous profiterons avec joie, je pense que les exploitants d'entreprises touristiques dans notre province auront le sourire aux lèvres, car ils ont obtenu toutes les ressources qu'ils...

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Madame la ministre.

M. Melanson (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Monsieur le président, la ministre a parfaitement raison, et personne ne fera de reproches à qui que ce soit au sujet des effets de la pandémie de COVID-19 sur l'industrie touristique. Nous reprochons toutefois au gouvernement de n'avoir rien fait pour essayer d'aider l'industrie touristique à survivre.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

Je vais vous donner des statistiques. Les taux d'occupation des hôtels constituent un très bon indicateur de l'incidence de la pandémie sur le tourisme. En 2020, ce taux était de 27 %, et en 2021, jusqu'à présent, il atteint 20 %.

[Original]

Dans la Péninsule acadienne et dans le Nord, le taux d'occupation des hôtels était de 25 % en 2020. En 2020, dans la région de Saint John, il était de 23 %. En 2021, c'est 19 %.

[Traduction]

J'ai une liste exhaustive, mais je ne dispose que d'une minute. Monsieur le président, il est assez essentiel que la ministre indique clairement les mesures qui seront prises pour que l'industrie puisse survivre et prospérer au-delà de la pandémie.

L'hon. M^{me} Scott-Wallace (Sussex-Fundy-St. Martins, ministre du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture, ministre responsable de l'Égalité des femmes, PC) : Monsieur le président, je vous remercie. Je ne comprends pas pourquoi l'opposition semble constamment minimiser l'importance de notre programme Explore NB, car les entreprises de notre province nous en félicitent. Elles nous en remercient, et nous sommes en constante évolution. Il y a quelques semaines, nous avons inclus les pourvoyeurs et leurs forfaits de chasse et de pêche. Nous avons établi un plan pour l'avenir, et celui-ci tient compte de l'industrie. Les gens de l'industrie veulent que nous les aidions à établir leur présence en ligne pour qu'ils soient plus forts que jamais lorsque nous reprendrons nos activités. Ils veulent que nous les aidions à former du personnel et à encourager les jeunes à faire carrière dans le domaine.

Monsieur le président, nous ne restons pas les bras croisés. Nous savons que, cet été, nous devons encore choisir notre moment et miser sur l'expérience au Nouveau-Brunswick, mais nous avons une stratégie pour l'avenir.

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Madame la ministre.

M. Melanson (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Monsieur le président, je pense que, après la pandémie — et nous approchons de la fin grâce à la vaccination et à l'immunité collective —, les gens du Nouveau-Brunswick et les touristes en général voudront simplement commencer à voyager. Je pense qu'il y aura une forte hausse de la demande dans le secteur touristique. Ce qui est crucial pour l'industrie touristique du Nouveau-Brunswick, c'est que le gouvernement actuel veille à ce que nous ayons un plan, un plan ciblé, sur la façon dont nous pouvons profiter au maximum de ce qui s'en vient dans le domaine du tourisme.

La ministre a une minute pour répondre aux questions suivantes : Nous présenteriez-vous le plan précis? Quel marché cibleriez-vous pour attirer des touristes au Nouveau-Brunswick



Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

après la pandémie? Quelles mesures seront prises pour soutenir les exploitants au Nouveau-Brunswick et pour qu'ils puissent accueillir ces touristes qui voudront dépenser leur argent dans notre province?

L'hon. M^{me} Scott-Wallace (Sussex-Fundy-St. Martins, ministre du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture, ministre responsable de l'Égalité des femmes, PC) : Merci beaucoup. J'ai parlé de notre programme Explore NB. Il semble que nous ne voulions pas continuer d'en parler, même s'il est très important pour les exploitants dans notre province. Nous avons établi un plan et nous planifions notre été. Nous profiterons au maximum de l'été, et les exploitants d'entreprises touristiques sont disposés à agir en ce sens. Ils s'en réjouissent. Le jour, en février, où nous avons commencé à accepter des réservations pour les terrains de camping, nous en avons reçu 30 000. Nos terrains de camping et nos attractions touristiques sont achalandés.

Nous ne prétendons pas savoir comment nous... Nous ne pouvons pas revenir en arrière. Ce que je veux faire valoir, c'est que nous n'enregistrerons pas de croissance cet été ; toutefois, nous ciblons l'Ontario et le Québec. Au Nouveau-Brunswick, nous avons la campagne « Où irez-vous en premier? », laquelle cible ces provinces. Nous voulons savoir où les gens veulent aller et ce qui leur a le plus manqué au Nouveau-Brunswick, et nous les accueillerons à bras ouverts.

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Madame la ministre.

M. Melanson (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Monsieur le président, la ministre ne cesse de dire que nous ne pourrions pas enregistrer de croissance cet été. Je pense que nous pouvons au moins maintenir ou rétablir la situation que nous connaissions auparavant et faire fond sur les bases établies.

Avant de venir à l'Assemblée législative ce matin, j'ai consulté le site Web. J'ai bel et bien consulté les renseignements sur le Programme d'incitation au voyage d'été Explore NB pour 2021. Il est conseillé de consulter le site Web régulièrement pour demeurer au courant des mises à jour. Savez-vous ce que j'ai découvert, Monsieur le président? La longue fin de semaine commence, et le gouvernement parle toujours du programme d'hiver. Or, l'été est arrivé. Comment les touristes au Nouveau-Brunswick peuvent-ils connaître les programmes, en profiter et contribuer à la croissance de l'industrie pour que nos petites et moyennes entreprises du secteur touristique puissent revenir à des niveaux d'activités semblables à ceux qu'elles connaissaient avant la pandémie et continuer de croître davantage? Pouvez-vous au moins modifier le site Web?

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le député.

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, je me souviens d'avoir examiné, au début de 2018, le plan en matière de tourisme dont parle le chef de l'opposition, et il y avait

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

aussi eu une certaine hausse de l'achalandage cette année-là. À ce moment-là, voici ce que j'ai demandé au député d'en face, au ministre du Tourisme et à la sous-ministre : À quoi attribuez-vous la hausse? On m'a répondu : Eh bien, le taux de change du dollar américain et du dollar canadien est favorable. Voilà à quoi se résumait ce qu'ils attribuaient au plan, c'est-à-dire que nous avons plus de visiteurs parce que les coûts étaient plus bas ici. Il ne s'agissait pas d'un plan global, mais plutôt d'un plan qui permettait simplement d'établir où nous pouvions continuer de dépenser de l'argent en nous croisant les doigts.

En ce qui concerne le lancement du programme Explore NB, le chef de l'opposition sait très bien que, compte tenu de notre situation actuelle liée à la pandémie de COVID-19, surtout ici dans la région de Fredericton, nous sommes un peu réticents à aller pleinement de l'avant à cet égard, car nous devons être certains d'avoir fourni des efforts additionnels et d'avoir endigué la pandémie. Le taux de vaccination est supérieur à 50 % aujourd'hui ; je pense qu'il est de 50,7 %. Notre objectif, c'est d'atteindre des taux de 60 %, de 70 % et de 75 %, et ensuite, vous devrez faire attention, car...

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé.

M. Melanson (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Monsieur le président, lorsqu'il sera question de croissance économique, d'investissements dans le tourisme, de dépenses liées au tourisme et de résultats concrets, je ne me référerai jamais au premier ministre. Le Conference Board du Canada a indiqué que la croissance dans le secteur touristique s'était en fait accélérée entre 2017 et 2019. Les dépenses liées au tourisme sont passées de 1,3 milliard à environ 1,5 milliard de dollars. Voilà une source crédible.

Monsieur le premier ministre, je sais que vous ne voulez pas investir dans la croissance économique et certainement pas dans l'industrie touristique. Je le sais. Les gens du secteur touristique le savent, et les touristes le comprennent. La mise à jour du site Web et le lancement du programme d'été, au moins, ne devraient pas coûter très cher, et cela permettrait aux gens d'en profiter et aussi aux exploitants d'entreprises touristiques de survivre.

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, pour répondre au chef de l'opposition, je dirais que, oui, le site Web sera certainement mis à jour. Lorsque nous serons prêts à relancer le tourisme au Nouveau-Brunswick, le site Web sera mis jour. Le moment choisi tiendrait compte de la situation. La situation est un peu délicate à l'heure actuelle puisque nous amorçons les étapes finales et que nous nous préparons en effet à la reprise au Nouveau-Brunswick. Voilà certainement l'élément clé.

Monsieur le président, je pense que, si le chef de l'opposition veut citer certains des organismes externes, il voudrait peut-être aussi citer les agences de notation — toutes les agences de notation. Celles-ci considèrent le Nouveau-Brunswick comme un chef de file au pays. Regardez notre situation actuelle. Regardez les investissements du secteur privé en

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

ce moment, lesquels sont beaucoup plus élevés qu'ils ne l'ont jamais été au Nouveau-Brunswick. Des gens veulent vivre ici, travailler ici et investir ici. Parmi ces gens, il y a des exploitants d'entreprises touristiques. Des gens veulent ouvrir de nouvelles installations ici et ils ne veulent pas de cadeaux. Ils cherchent une façon de venir au Nouveau-Brunswick et de participer à sa réussite. Monsieur le président, le chef de l'opposition peut dire ce qu'il veut, mais nous, nous agissons.

[Original]

M. Melanson (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Monsieur le président, je remarque que le premier ministre doit crier pour se convaincre lui-même. Il doit sortir de ses gonds pour essayer de nous convaincre que tout va très bien dans le secteur touristique au Nouveau-Brunswick. Je comprends que la pandémie ne permet pas au premier ministre de voyager beaucoup, mais le téléphone n'est pas infecté par la COVID-19. Le premier ministre pourrait joindre les exploitants d'entreprises touristiques pour discuter avec eux des enjeux.

Monsieur le président, ce que je veux savoir du premier ministre, c'est quel est son plan pour le tourisme. Lorsque la pandémie sera derrière nous et que les autres provinces seront énergiques pour attirer des touristes, que fera le Nouveau-Brunswick pour s'assurer que nous allons maximiser les occasions en matière de tourisme? Je parle de gens qui viendront nous visiter, ce qui aidera à créer des emplois chez nous. Nous voulons ainsi voir un secteur touristique prospère au Nouveau-Brunswick.

[Traduction]

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, parlons du plan. Parlons de ce qu'a été notre plan, lequel a permis au Nouveau-Brunswick d'être à flot depuis le début de la pandémie. Nous avons réussi une telle prouesse plus que toute autre province, Monsieur le président.

Alors, qu'ont pu faire les exploitants touristiques et quel a été le programme présenté par la ministre l'été dernier? Il s'agissait du programme Explore NB, lequel a connu un succès sans précédent. Il a retenu l'attention d'autres provinces, qui n'ont pas pu s'empêcher de poser la question suivante : Comment avez-vous réussi à faire cela? C'est le fruit des efforts du ministère du Tourisme. Il a présenté un programme pour inciter les gens à voyager au Nouveau-Brunswick. Devinez quoi! Les gens ont découvert à quel point notre province est merveilleuse.

Alors, qu'avons-nous fait pendant tout ce temps, Monsieur le président? Nous avons fait en sorte que les entreprises restent ouvertes autant que possible et que les choses bougent. Nous avons connu très peu de fermetures complètes. Au début de la pandémie, nous avons eu le problème dans la région d'Edmundston. Nous avons eu des cas sporadiques, mais en

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

gros, nous avons fait en sorte que le Nouveau-Brunswick maintienne son dynamisme. En effet, les secteurs du tourisme, de l'hébergement et de la restauration ont été durement touchés, mais ces secteurs ont été plus actifs chez nous que dans d'autres provinces, Monsieur le président. L'objectif est de faire en sorte que les activités reprennent leur rythme normal et que le Nouveau-Brunswick soit prêt à faire des affaires pendant l'été.

M. Melanson (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Monsieur le président, le premier ministre n'a jamais cru au tourisme. Il n'a jamais cru que le tourisme était un secteur porteur de croissance. Toutefois, il devrait comprendre que, lorsque les gens viennent au Nouveau-Brunswick, cela engendre de nouveaux flux d'argent provenant de l'extérieur, ce qui aide les exploitants touristiques à créer des emplois supplémentaires et permet aux gens du Nouveau-Brunswick et à notre secteur touristique d'être dans de bonnes dispositions.

Le premier ministre peut-il me dire quels sont les objectifs fixés? Lorsque nous étions au pouvoir, nous avons un plan visant à accroître à hauteur de 2 milliards de dollars les dépenses des touristes d'ici à 2025. Je crois que la Nouvelle-Écosse visait 3 milliards de dollars. Quels sont vos objectifs? Comment les évalueriez-vous? Quelle somme d'argent investirez-vous dans le marketing pour attirer les touristes? D'autres provinces le font, et c'est très concurrentiel. Veuillez vous lever et nous expliquer.

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, j'ai fait allusion au chef de l'opposition ainsi qu'au document que j'ai vu en 2018. Il ne s'agissait pas d'un plan. Ce n'était qu'une manchette. Ce n'était qu'une manchette sur la somme d'argent qui pouvait être dépensée dans l'espoir que tout irait pour le mieux. Voici la question que j'ai posée : À quoi la hausse est-elle attribuable? Ce n'était pas une grande hausse, mais c'était quand même une hausse. Et la réponse a été : Eh bien, le dollar a connu une fluctuation.

Combien de fois avons-nous vu cela — un gros titre sur un investissement de 8 millions de dollars pour attirer plus d'étudiants en soins infirmiers dans nos universités? Pas une seule place additionnelle n'a été attribuable à cette manchette, mais les 8 millions de dollars ont été dépensés, Monsieur le président — une autre manchette.

Comme la ministre l'a mentionné, lorsqu'il a été possible de réserver, nous avons vu un nombre record de personnes qui voulaient faire une réservation pour venir dans notre province. C'est ce que nous constatons. Opportunités Nouveau-Brunswick et le ministère du Tourisme ont travaillé directement avec les exploitants. Je dirais qu'il n'y a jamais, jamais eu autant d'engagement envers les exploitants touristiques et les établissements d'hébergement de la province que sous la direction de la ministre actuelle, Monsieur le président.

M. Melanson (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Eh bien, Monsieur le président, encore une fois, le premier ministre élève la voix pour se convaincre que le secteur du

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

tourisme se porte bien. C'est comme s'il voulait anéantir tout ce qui a été fait avant qu'il ne soit au pouvoir — même ce qui a été fait par les premiers ministres progressistes-conservateurs précédents.

Maintenant, le premier ministre veut remettre en question un plan de 2017 bien pensé et axé sur le marché — un plan axé sur le marché. Selon ce que le gouvernement pensait, ce n'était pas le meilleur plan pour attirer les gens et mettre en valeur le secteur touristique, mais c'était en fait un plan lié aux besoins du marché ainsi qu'à ceux des consommateurs et assorti d'objectifs très précis. Le Conference Board du Canada a confirmé que nous étions en pleine croissance. La pandémie a frappé — j'ai compris. La pandémie a frappé, mais elle est maintenant presque derrière nous. Je veux m'assurer que le Nouveau-Brunswick et son secteur touristique sont prêts, et que la province, soit le gouvernement du Nouveau-Brunswick, joue le rôle de partenaire à cet égard — en effet, il doit être un partenaire. Déclinez-moi exactement votre plan postpandémique pour le secteur du tourisme.

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé.

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, je pense à ce qui a été fait au cours de la dernière année, mais je pense aussi à l'époque où toute la question était de savoir qui se chargerait de promouvoir le Nouveau-Brunswick. Nous avons entendu ceci à maintes reprises : Oh, si seulement j'avais des publicités comme celles de Terre-Neuve. Devinez quoi! Nous avons des publicités comme celles de Terre-Neuve, mais elles portent sur le Nouveau-Brunswick. Vous devriez les regarder. Vous devriez visionner les vidéos. Je suppose que vous les avez visionnées en ligne parce qu'elles l'ont été aux quatre coins du pays, et elles présentent le Nouveau-Brunswick.

Savez-vous en quoi consistait le plan de 2018? Il s'agissait de confier l'ensemble de notre plan de marketing touristique à une compagnie établie au Québec ou à Toronto — l'ensemble du plan et sa coordination. Savez-vous ce que nous avons fait? Nous avons confié ce plan à toutes les compagnies de publicité de la province, car nous croyons que les personnes capables de promouvoir le Nouveau-Brunswick vivent au Nouveau-Brunswick.

J'aimerais que le chef de l'opposition y réfléchisse, car je suis fier des compagnies qui défendent l'intérêt de leur collectivité et qui disent : Nous avons besoin de vous ici.

[Original]

CULTURE

M^{me} Thériault (Caraquet, L) : Merci, Monsieur le président. Donc, puisqu'il est impossible de savoir quelle est la stratégie touristique, ce matin, on va parler de culture, c'est-à-dire des artistes de notre province.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

La contribution de nos artistes à notre PIB est de 572 millions, ce qui est plus que les secteurs de la foresterie, des pêches, de la construction résidentielle et des mines, il faut le dire. Il y a 12 000 emplois dans ce secteur, mais, depuis l'arrivée de la COVID-19, il y a des pertes qui s'élèvent à 17 %. À l'échelle du pays, les retombées économiques ont régressé de 50 %. Étant donné que, aujourd'hui, il y a déjà 14 mois que nous sommes en pleine pandémie, la ministre du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture peut-elle m'expliquer quelle est la stratégie de sauvetage des artistes, des industries culturelles et des festivals?

[Traduction]

L'hon. M^{me} Scott-Wallace (Sussex-Fundy-St. Martins, ministre du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture, ministre responsable de l'Égalité des femmes, PC) : Merci encore une fois de la question, laquelle porte cette fois sur les arts et la culture, Monsieur le président. La députée a dit ce matin que nous méprisions, je crois, la communauté des arts et de la culture. Je ne pouvais tout simplement pas croire que de tels termes soient utilisés par des gens de l'opposition.

Les arts et la culture sont indispensables pour nous, en tant que gouvernement. Nous collaborons depuis plus de sept ans avec le Groupe de travail du premier ministre sur le statut de l'artiste. Cette collaboration a débuté sous le gouvernement progressiste-conservateur. Les travaux ont traîné pendant le mandat du gouvernement libéral, mais, quand notre parti est revenu au pouvoir il y a deux ans, nous avons repris les activités. Nous avons maintenant un rapport, nous travaillons avec des gens de l'industrie et nous entretenons d'excellentes relations avec eux.

[Original]

M^{me} Thériault (Caraquet, L) : Nous sommes en pandémie depuis 14 mois, mais la ministre n'a jamais pu m'expliquer une seule fois quelle est la stratégie, quels sont les montants affectés et quels sont les investissements. Vous parlez de discussions et de groupes de travail, mais que faites-vous réellement, Madame la ministre? Que faites-vous?

Je vous dis ceci : Il va y avoir une régression de 50 % sur le PIB de 572 millions — la moitié des recettes —, et cela veut dire qu'il y aura une perte de 300 millions au PIB du Nouveau-Brunswick. Vous me dites que vous allez avoir des discussions extraordinaires et que vous allez continuer à soutenir les artistes, mais que faites-vous concrètement, Madame la ministre? Êtes-vous capable, une fois pour toutes, de prendre le micro à la Chambre et de me dire, s'il vous plaît, quelles sont les initiatives spécifiques de soutien aux artistes, aux industries culturelles et aux festivals?

[Traduction]

L'hon. M^{me} Scott-Wallace (Sussex-Fundy-St. Martins, ministre du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture, ministre responsable de l'Égalité des femmes, PC) : Monsieur le président, je peux vous dire, puisqu'il est question des festivals, que des défis se posent évidemment à



Questions orales

nous à cet égard. Toutefois, je tiens à vous dire que nous appuyons les artistes depuis le début de la pandémie et que nous appuierons les artistes cet été grâce à des programmes qu'ils nous ont demandés. Nous avons élargi la portée des concerts en plein air dans nos parcs. Nous avons parlé de tous les sujets en question. Le programme Inspiré par le NB nous permet d'offrir aux artistes un moyen de vendre leurs billets et leurs tableaux sur le Web.

Nous avons dans la province des organismes artistiques et culturels formidables. Nous travaillons en très étroite collaboration avec ces organismes. Ils présenteront au premier ministre leurs recommandations pour améliorer le statut socioéconomique des artistes dans la province. Monsieur le président, nous collaborons absolument avec eux et nous leur parlons régulièrement. Il s'agit d'une bonne discussion.

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Madame la ministre.

[Original]

SOINS DE SANTÉ

M^{me} Mitton (Memramcook-Tantramar, V) : Monsieur le président, les gens du Nouveau-Brunswick, surtout ceux qui vivent dans la Péninsule acadienne et dans la baie des Chaleurs, ont peur. Ils ne savent pas ce qui cause cette maladie neurologique inconnue ni comment s'en protéger. Ils cherchent des réponses.

Luc LeBlanc, de Dieppe, s'est adressé aux médias pour faire part de sa situation, et cela, en raison du manque de réponses à ses questions. Il dit avoir beaucoup de questions. Il a déclaré que l'absence de réponses l'a laissé perdu, cherchant des réponses auprès d'un groupe de patients sur Facebook, et qu'il y a un grand fossé dans les communications.

La ministre de la Santé s'engagera-t-elle à tenir, au cours de la prochaine semaine, un point de presse public sur ce trouble neurologique inconnu afin de mettre les gens du Nouveau-Brunswick au courant de ce que l'on sait jusqu'à présent?

[Traduction]

L'hon. M^{me} Shephard (Saint John Lancaster, ministre de la Santé, PC) : Merci, Monsieur le président. Je suis reconnaissante de la question. Je comprends l'anxiété qu'éprouvent les gens du Nouveau-Brunswick à l'égard d'un trouble mystérieux pour lequel aucun diagnostic n'a encore été posé. Je pense qu'il est important de noter que nous ne retenons aucun renseignement. Nous faisons preuve de transparence.

Je souhaiterais que nous ayons plus de renseignements à donner aux gens, mais nous n'avons pas de diagnostic. En fait, puisque la maladie de Creutzfeldt-Jakob a été exclue, nous recommençons maintenant à zéro. Tous les patients — ceux qui le peuvent — devront

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

être réinterviewés, et une nouvelle tentative de diagnostic sera entreprise. Je suis consciente que le fait de devoir attendre le déroulement du processus suscite des frustrations, mais il s'agit de recherches scientifiques. Des mesures méthodiques s'imposent afin de bien faire les choses. Le travail a débuté et il se poursuivra dans les prochaines semaines.

M^{me} Mitton (Memramcook-Tantramar, V) : Merci, Monsieur le président. La semaine dernière, des articles publiés par la BBC et le *Washington Post* ont révélé que le gouvernement étudiait la possibilité que des toxines environnementales soient à l'origine du trouble. Notamment, certains types d'algues produisent deux toxines naturelles soupçonnées d'être à l'origine de la maladie, soit l'acide domoïque, la toxine responsable de l'écllosion mortelle causée par la contamination de moules à l'Île-du-Prince-Édouard en 1987, et la BMAA, une neurotoxine produite par les algues bleu-vert, également appelées cyanobactéries.

Afin de faire toute la lumière sur la situation, nous devons travailler avec le MPO et l'Agence canadienne d'inspection des aliments pour obtenir des données sur les fleurs d'eau pertinentes dans nos eaux côtières, et nous devons savoir si le gouvernement fédéral surveille la présence des toxines en question dans les mollusques et les crustacés. Le ministre de l'Environnement peut-il attester de l'entière collaboration du MPO et de l'Agence canadienne d'inspection des aliments et confirmer qu'il a reçu de leur part les données en matière de surveillance afin de déterminer si les neurotoxines en question se trouvent dans l'environnement côtier du Nouveau-Brunswick?

L'hon. M. Crossman (Hampton, ministre de l'Environnement et du Changement climatique, ministre responsable de la Société de développement régional, PC) : Merci beaucoup de la question. Ce que je peux vous dire, c'est que le ministère de la Santé est le ministère responsable de l'enquête. Toutefois, dès que nous le pourrons, nous vous ferons certainement part en collaboration avec le ministère de la Santé des données et des renseignements liés à son enquête. Comme vous le savez peut-être, le ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux s'applique à rendre les données disponibles à la population. J'espère que nous aurons de tels renseignements très prochainement. Merci.

BILINGUISME

M^{me} Conroy (Miramichi, AG) : Monsieur le président, il a été demandé au gouvernement d'indiquer le nombre d'employés qui ne peuvent pas obtenir de poste à cause de la barrière linguistique, mais il nous est impossible d'obtenir un chiffre exact étant donné qu'un bon nombre d'employés unilingues ne postulent pas à des emplois pour lesquels le bilinguisme est requis. Hier, nous avons entendu dire que les dirigeants précédents ont accompli tellement pour nous laisser des réalisations extraordinaires dont nous jouissons aujourd'hui. Eh bien, beaucoup feront valoir que ce que nous avons actuellement ne relève pas de la bonne volonté des dirigeants précédents, mais plutôt d'acquis progressifs obtenus

Questions orales

d'un petit groupe avec qui la majorité des anglophones et francophones ne sont pas en accord.

Cette question touche de nombreuses personnes aux quatre coins de la province, et j'ai entendu le premier ministre déclarer à maintes reprises que si des gens quittent la province parce qu'ils sont incapables de trouver un emploi en raison des exigences linguistiques, il aimerait le savoir. Il se trouve qu'un grand nombre de personnes ne seront pas prêtes à en parler, par peur de répercussions. Ma question s'adresse au premier ministre. Dans le cadre de la révision de la loi qui s'annonce, y a-t-il en place des mesures de protection à l'intention des fonctionnaires de tous les ministères ainsi que des organismes de la Couronne qui souhaitent faire part de leur expérience en matière de recrutement et d'exigences linguistiques? Sinon, y en aura-t-il?

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Merci de la question. Oui, Monsieur le président, pendant que les deux commissaires poursuivent leur travail, il serait idéal que les gens aient l'occasion de faire part de leur expérience.

De toute évidence, la révision de la *Loi sur les langues officielles* comporte deux volets, dont l'un porte sur l'éducation. En ce qui concerne l'éducation, il faut aussi comprendre où se trouvent les préoccupations et les obstacles. J'ai souvent dit qu'au sortir de notre système d'éducation — et je parle ici du secteur anglophone — les diplômés devraient être capables de tenir une conversation dans une langue seconde. Je pense que c'est ce à quoi nous aspirons, mais, Monsieur le président, nous avons fait un très mauvais travail à cet égard au cours des 50 dernières années.

L'objectif est de bien faire les choses. Il ne s'agit pas de parler de la façon dont nous pouvons modifier un programme ou ce que nous faisons, mais d'orienter les discussions sur les défis avec lesquels les gens sont aux prises de manière concrète, dans la vraie vie, et ensuite sur ce que nous pouvons faire à long terme pour que, en fin de compte, nous soyons une province harmonieuse et bilingue.

[Original]

SOINS DE LONGUE DURÉE

M. G. Arseneault (Campbellton-Dalhousie, L) : Merci, Monsieur le président. Le gouvernement fédéral a annoncé l'attribution de plus de 3 milliards de dollars pour que les provinces et les territoires puissent offrir des soins de haute qualité dans nos établissements de soins de longue durée. Monsieur le président, nos êtres chers méritent la meilleure qualité de soins que nous puissions leur offrir, et ce programme peut y contribuer. Le premier ministre est-il prêt à accepter cet argent fédéral et à améliorer le niveau de soins pour nos personnes âgées?

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

[Traduction]

L'hon. M. Fitch (Riverview, ministre du Développement social, PC) : Eh bien, Monsieur le président, je pense que nous affichons un très bon bilan pour ce qui est d'obtenir des fonds du gouvernement fédéral et de les redistribuer aux foyers de soins. Grâce aux fonds de relance fournis au cours de la dernière année environ, nous avons investi 15 millions de dollars pour aider les foyers de soins de la province. Les fonds ont été consacrés à l'achat de matériel comme de l'équipement de protection individuelle. Les fonds ont permis d'augmenter les effectifs afin de faciliter certaines des visites et des mesures de contrôle à l'entrée des foyers de soins. Les fonds ont aussi permis l'octroi d'augmentations de salaire afin de récompenser le personnel de première ligne.

Je suis certainement reconnaissant au personnel des foyers de soins de leur travail et je ne peux pas expliquer adéquatement aujourd'hui à quel point je suis reconnaissant ou à quel point le gouvernement actuel veut remercier les gens qui travaillent non seulement dans les foyers de soins, mais aussi dans les foyers de soins spéciaux et dans tous les autres établissements résidentiels pour adultes, qui, je le répète, réussissent très bien à traverser la pandémie. Nous travaillerons certainement...

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

M. G. Arseneault (Campbellton-Dalhousie, L) : Merci, Monsieur le président. La question portait plutôt sur les 3 milliards de dollars que le gouvernement fédéral souhaite distribuer aux provinces et territoires. Notre province recevra-t-elle une partie des fonds? Nous avons tous entendu parler de personnes âgées qui ne reçoivent pas tous les soins dont elles ont besoin en raison d'un manque de personnel dans un grand nombre de nos établissements de soins de longue durée. Nous devons améliorer nos normes relatives aux soins de longue durée, notamment les niveaux de dotation, et le gouvernement fédéral est disposé à nous aider. Le premier ministre s'engagera-t-il à adopter les normes nationales relatives aux soins de longue durée et à utiliser les fonds en question pour assurer aux personnes âgées de notre province la qualité de soins qu'elles méritent et dont elles ont besoin?

L'hon. M. Fitch (Riverview, ministre du Développement social, PC) : Si le député d'en face est au courant d'une personne âgée traitée avec négligence, pourquoi ne décroche-t-il pas le téléphone pour déposer une plainte? Ne prenez pas la parole ici sur le parquet pour soulever une allégation infondée. Si vous faites une plainte, il y aura une enquête. Plus tôt dans l'année, une déclaration a été faite ici au sujet d'une personne âgée traitée avec négligence. Le lendemain, nous avons envoyé une équipe pour vérifier la situation. Monsieur le président, nous ne resterons pas les bras croisés et nous ne tolérerons pas qu'une personne âgée soit traitée avec négligence ici au Nouveau-Brunswick, je peux vous le dire.

En ce qui concerne les fonds, le député d'en face parle d'une somme de 3 milliards de dollars. Monsieur le président, nous lutterons pour obtenir chaque cent que méritent les



Questions orales

personnes âgées et leur protection ici au Nouveau-Brunswick. Le député d'en face communiquera peut-être avec ses collègues du gouvernement fédéral à Ottawa pour leur dire de faire preuve de souplesse pour que nous puissions obtenir les fonds. Vous savez, Monsieur le président, ce dont nous voulons notamment nous assurer, c'est d'avoir des normes exigeantes ici au Nouveau-Brunswick. Nous ne voulons pas que nos normes soient assouplies par des questions fédérales qui, selon les gens en question, toucheraient...

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre. Le temps consacré à la période des questions est écoulé.

PERSONNES ÂGÉES

L'hon. M. Fitch (Riverview, ministre du Développement social, PC) : Monsieur le président, je veux prendre la parole pour répondre à une question concernant Saint John Seniors' Resource Centre, un centre de ressources pour personnes âgées. La question a été posée hier par le parlementaire d'en face, et je l'avais prise en note.

Le ministère du Développement social traite avec un certain nombre de tiers et d'organismes qui fournissent des services à divers groupes, et nous les en remercions. Il y en a un nombre important. Au cours de la pandémie, il nous a certainement fallu examiner de près certaines des obligations actuelles. Nous ne voulions pas mettre les personnes âgées en danger compte tenu de certaines des fonctions que les organismes assumaient, et c'est pourquoi nous avons examiné le financement de certains des programmes. Il n'y a jamais eu de financement permanent. Cela a été clairement mentionné dès le début.

Toutefois, nous ne fermerons certainement pas la porte à l'un ou l'autre des organismes concernés s'il y a, dans l'avenir, des projets qui visent à fournir des services aux personnes âgées pour les protéger de la COVID-19 et leur permettre de se renseigner. Nous avons remanié les renseignements et les avons placés sur un site Web facile à consulter par les personnes âgées. De plus, grâce au service 211 et à d'autres services, elles peuvent obtenir les renseignements qui étaient fournis par certains des organismes par l'intermédiaire d'un centre de services ou d'un centre de rencontre. Merci beaucoup, Monsieur le président.

M. Gauvin (Baie-de-Shediac—Dieppe, L) : J'aimerais remercier le ministre. Je vous remercie beaucoup pour la réponse, Monsieur le président.

[Original]

Je veux remercier le ministre de nous être revenu aujourd'hui avec la réponse. Je l'apprécie énormément. Je crois avoir aussi entendu une certaine ouverture d'esprit pour ce qui est de regarder à la possibilité de garder les portes ouvertes.

Questions orales

[Traduction]

Le tout est très important, car certaines des compressions imposées aux divers organismes ne visaient pas de grandes sommes. Pour certains, il s'agissait de 20 000 \$ par année. Il ne s'agissait pas de grandes sommes.

[Original]

Ce qui me préoccupe un peu dans tout cela, c'est que les organismes qui utilisaient cet argent organisaient des activités semaine après semaine pour aider à garder nos personnes âgées en bonne santé, en leur faisant faire de l'exercice. C'est vraiment important, surtout avec la COVID-19. Dieu sait que la main-d'œuvre est une question importante. Donc, quand nous avons des organismes comme ceux-là, qui ne nous coûtent pas cher et qui prennent soin des personnes âgées, en leur faisant faire de l'exercice pour les garder en bonne santé physique et mentale, je trouve que c'est très important. Alors, nous aurons...

[Traduction]

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le député.

L'hon. M. Fitch (Riverview, ministre du Développement social, PC) : Je fais écho aux propos du député quand je dis que nous ne fermons pas la porte. Nous sommes conscients que nous entretenons des liens de longue date avec un certain nombre des organismes. Toutefois, je le répète, pendant la pandémie de COVID-19, nous avons examiné certains des résultats prévus. Il était impossible d'obtenir certains de ceux-ci simplement parce que des activités étaient suspendues et la façon d'obtenir de l'information avait changé. Les centres de services n'étaient pas nécessairement ouverts.

Quand nous travaillons avec les organismes en question, il est très clair, dès le départ, que les subventions ne sont pas permanentes. Voilà pourquoi, encore une fois, nous avons dû redéfinir et réviser les objectifs. Dans l'avenir, nous serons toujours disposés à étudier, en fonction des résultats éventuels, les possibilités de fournir de bons services aux personnes âgées.

[Original]

Merci beaucoup, Monsieur le président.